

Fondation Pestalozzi

Une aide précieuse à la formation des jeunes

Depuis 50 ans, la fondation Pestalozzi s'active en faveur de la formation initiale et continue de jeunes gens des régions de montagne et des régions périphériques. Elle peut aussi compter sur l'aide d'entreprises. De plus, elle souhaite se lancer dans l'aide aux activités de la petite enfance – et renforcer les levées de fonds. **Par Werner Catrina**

«Pour moi, être né dans une famille d'ouvrier du canton d'Uri n'a pas été un désavantage», avoue Manuel Aschwanden, 31 ans. Le fait d'avoir grandi dans les montagnes lui a permis en effet de recevoir une bourse de la Fondation Pestalozzi. Très tôt déjà, il était attiré par les mathématiques et les sciences naturelles. Après la maturité cantonale d'Uri, il a entamé des études d'électrotechnique à l'EPF Zurich puis à l'Imperial College de Londres, grâce encore à l'appui de la Fondation. Inspiré par la matière de son sujet de thèse, concernant le domaine de l'optique adaptative associé à des matériaux nouveaux, Aschwanden a fondé avec deux camarades d'études la start-up Optotune, qui commercialise avec un partenaire industriel des lentilles inédites pour des caméras numérique handy. Manuel Aschwanden est l'un des quelque 5600 boursiers de la fondation Pestalozzi, laquelle a consacré jusqu'ici, en 50 années d'existence, 35 millions de francs à la formation initiale et continue de jeunes gens.

Fondée en période de haute conjoncture

En 1961, date de naissance de la fondation, la haute conjoncture régnait dans notre pays. Venus des vallées de Suisse centrale, des Grisons, du canton de Berne et du Valais, les jeunes gens affluaient vers le plateau prospère. Mais beaucoup d'entre eux n'étaient pas suffisamment formés et travaillaient dans des métiers n'ayant pas de grandes exigences de formation. Aussi la consigne était-elle: «Mieux exploiter les réserves de talents», un projet qui exigeait toutefois des fonds. Or, les bourses délivrées par destinées aux cantons pauvres



Peter Weibel: directeur de la fondation Pestalozzi.

de montagne étaient loin de suffire pour assurer le financement du supplément de formation devenu urgent.

Le don de 100 000 francs d'un couple de Suisses de l'étranger: les H. C. Honegger, a permis la création de la «Fondation Pestalozzi pour la promotion de la formation des jeunes gens dans des régions suisses de montagne». Les représentants de l'économie, des milieux politiques et du monde scientifique se sont rapidement engagés en faveur de

la nouvelle fondation, dont le Conseil de fondation est l'organe suprême. Son comité, composé de sept membres, forme l'exécutif et nomme les présidents.

La Fondation Pestalozzi apporte une aide sous forme de bourse ou de prêt sans intérêt aux candidats désireux d'acquiescer une profession artisanale ou sociale. Ou une aide leur facilitant l'accès aux écoles d'agriculture, centres de formation pédagogique, formations techniques complémentaires, voire études d'écoles supérieures. Dans ce contexte, jouent un rôle-clé les personnes de confiance bénévoles qui assurent le contact entre la Fondation et les boursiers, personnes qui comptent parmi elles de nombreux enseignants et inspecteurs d'école des régions de montagne et périphériques.

Procédure non bureaucratique

Cinquante ans après sa création, la Fondation Pestalozzi fournit une remarquable contribution. En 2009, elle a versé 1,146 million de francs à 369 boursiers. Depuis sa création, cependant, d'importantes conditions ont changé en matière de formation et de bourses. Par ailleurs, l'économie des régions de montagne

Dons des entreprises bienvenus

Sociétés industrielles, banques, assurances et autres entreprises soutiennent la fondation par des contributions allant de 1000 à 75 000 francs (2009). Pour encourager les PME, la fondation a mis au point une «Pestalozzi-Box» contenant des idées de fundraising. Cette boîte d'informations peut être demandée. Les objectifs d'une action de dons peuvent être discutés lors d'un entretien personnel avec un représentant bénévole de la Fondation, puis mis en œuvre. ■

Infos: www.pestalozzi-stiftung.ch

a continué de se développer, tout comme le système des bourses. De notables différences locales subsistent néanmoins. Le Valais, par exemple, verse en moyenne 3000 francs annuels par boursier, contre 6000 francs pour le canton de Berne. Des efforts d'harmonisation sont certes en cours, mais six cantons seulement ont jusqu'ici signé une convention dans ce sens. C'est précisément pour combler ce hiatus qu'intervient la fondation Pestalozzi.

«Le demande de bourses augmente, mais de nombreux jeunes passent encore entre les mailles, même si le régime des bourses publiques est en fort développement, car les pouvoirs publics n'adaptent guère leur pratique aux situations individuelles», explique Peter Weibel, président de la Fondation Pestalozzi. «Dans un cas de divorce, par exemple, le canton cumule les revenus des deux parents, de sorte que le maximum se trouve atteint ou dépassé alors qu'on est loin du compte avec chacun de ces revenus. Le fils ou la fille ne reçoivent donc pas de bourse. C'est là qu'intervient la Fondation, rapidement et sans complications bureaucratiques.»

Toute une série d'entreprises aident la Fondation sur le plan organisationnel, par exemple pour ses révisions comptables, le règlement des loyers de bureaux et des imprimés, de même que sur le plan opérationnel. Deux tiers environ des dons, dont le total varie chaque année entre un et deux millions de francs, proviennent du canton de Zurich. Mais parce que ce canton abrite aussi de nombreux centres de formation, la moitié de cette somme y est à nouveau distribuée.

Avec l'aide bénévole de PwC-Consulting, la Fondation a dressé un état des lieux stratégique et entrepris d'adapter ses objectifs pour l'avenir. Elle mise pour cela sur ses atouts actuels et sa bonne réputation, sur l'encadrement des boursiers par des personnes de confiance de la région ainsi que sur un secrétariat compétent à Zurich.

Devenir actifs dans les régions «sous-approvisionnées»

La plupart des bourses sont attribuées là où vivent aussi la plupart des personnes de confiance – en Valais, dans



La formation initiale et continue est une priorité pour la fondation Pestalozzi.

les Grisons et au Tessin. La Fondation entend néanmoins devenir plus active dans les régions «sous-approvisionnées». Elle soutient principalement les apprentissages de métiers ainsi que la fréquentation d'écoles secondaires et commerciales, d'écoles supérieures, de HES et d'universités. Elle est en revanche très réservée à l'égard de l'appui aux deuxième formations professionnelles. Depuis l'époque de sa création, on observe un net déplacement d'accent en faveur des formations supérieures.

Au titre de sa nouvelle stratégie, la Fondation Pestalozzi cherche aussi désormais à soutenir les activités de la petite enfance dans les régions de montagne. «Pour ce type d'effort, la Suisse se situe presque en queue de liste des pays industrialisés», relève Peter Weibel. «Nous voulons donc étudier la question, examiner les propositions et encourager les meilleurs projets dans ce domaine. Adeptes de l'égalité des chances, nous déplorons le fait que les enfants des régions de montagne et périphériques ne soient pas aussi convenablement aidés que ceux des centres urbains». Pour participer à ce type de soutien, la Fondation doit adapter ses objectifs statutaires.

Capital de la fondation et dons

A l'avenir, la levée de fonds devrait être renforcée (voir encadré). Les revenus de la Fondation, qui se composent des rendements du capital de fondation (environ 9,6 millions de francs) et des dons

courants, fluctuent naturellement. Une année, on reçoit d'importants legs, et presque rien l'année d'après. La crise financière a également laissé ses traces dans le bilan. Afin d'offrir aux boursiers et boursières une sécurité pour la planification de leurs budgets, la Fondation fait chaque année des provisions sur la base des effectifs actuels de bénéficiaires; contribue aussi à cette stabilité la réserve qu'elle a constituée pour absorber les fluctuations de cours de ses titres de placement. Le «cercle des mécènes», fondé il y a sept ans et dont chaque membre s'engage à verser au moins 1000 francs par an, rapporte quelque 200 000 francs annuellement, une somme sur laquelle la fondation peut fermement compter.

Souvent, ce sont les personnes dont la volonté leur a permis de réaliser leurs ambitions qui souhaitent utiliser une partie de leur fortune pour la jeune génération. La Fondation Pestalozzi leur en offre la possibilité, que ce soit sous la forme d'un legs de son vivant, d'une disposition testamentaire ou d'un don anonyme. Sur demande, les dons importants peuvent être affectés à des buts propres allant dans le sens des objectifs de la fondation et au nom du donateur. Les coûts administratifs et ceux des levées de fonds sont modérés, le bureau reposant sur 1,8 poste de travail. Swiss Re paie une partie du loyer du bureau, tandis que les personnes de confiance, les conseils de fondation et les membres du comité sont bénévoles. ■